

Manager le retour au bureau

Référence : **RESMA008**

Durée : **1 jour (7 heures)**

Certification : **Aucune**

Connaissances préalables

- Être en situation de management

Profil des stagiaires

- Tout manager d'équipe devant faire face au retour de ses collaborateurs après une période de télétravail imposé par la crise sanitaire

Objectifs

- Accompagner le retour des salariés à un mode de travail en présentiel
- Être capable d'identifier les sources de stress et d'inquiétude
- Savoir remotiver, impliquer et conserver l'engagement de ses collaborateurs
- Recréer du sens collectif et de la convivialité
- Communiquer efficacement et régulièrement grâce aux outils collaboratifs

Certification préparée

Aucune

Méthodes pédagogiques

- 6 à 12 personnes maximum par cours, 1 poste de travail par stagiaire
- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexions

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert Management des équipes et des personnes

Méthodes d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Contenu du cours

1. Questions / réponses concernant le retour au bureau des salariés

- Craintes et appréhensions des managers
- Craintes et appréhensions des salariés
- Explication des différents syndromes identifiés

2. Adopter une communication personnalisée

- Accueil et réintégration des salariés
- Communication collective transparente
- Communication individuelle rassurante
- Prise en compte des signaux de stress

3. Faciliter le retour et l'esprit d'équipe

- Offrir des perspectives
- Rappeler l'importance du collectif
- Créer une nouvelle forme de convivialité
- Réflexion collective autour des futures actions à mener

4. Plan d'actions

- Réflexion collective, suggestions, propositions (ateliers thématiques)
- Appropriation individuelle de certaines pistes préconisées
- Fixer des objectifs précis et opérationnels
- Planifier et mesurer les actions (indicateurs de suivi)

5. Réflexion à moyen terme

- Repenser l'organisation du travail et de l'équipe
- S'interroger sur le devenir de la relation professionnelle, relation individu / collectif
- Réfléchir au sujet des nouvelles valeurs à faire circuler et de la nouvelle culture d'entreprise

Notre référent handicap se tient à votre disposition au [01.71.19.70.30](tel:01.71.19.70.30) ou par mail à referent.handicap@edugroupe.com pour recueillir vos éventuels besoins d'aménagements, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.